

[Traduction]

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député continue d'affirmer une chose qu'il sait être absolument fausse, soit que le gouvernement du Canada aurait promis d'accorder des permis de pêche au turbot ou demandé à des gens d'investir en prévision d'une telle autorisation. Le député le sait très bien, non seulement parce que j'en ai parlé publiquement et à la Chambre, mais aussi parce que je l'ai rencontré personnellement à trois reprises pour le tenir au courant, et que mes représentants ont fait de même à quatre reprises. À chaque fois, il a dit comprendre la nécessité de préserver la ressource.

• (1455)

[Français]

M. Yvan Bernier (Gaspé): Monsieur le Président, visiblement, le ministre ne répond pas à la question. Puisque le ministre ne peut nier avoir appuyé le projet, s'engage-t-il aujourd'hui à pleinement verser compensation aux pêcheurs gaspésiens qui ont effectué des dépenses de plus de 700 000 \$ et dont la seule erreur a été de croire à la parole d'un homme?

[Traduction]

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, comme je le disais hier, de nos jours, la planète entière reconnaît la nécessité de préserver les ressources. La planète entière a pris des mesures en ce sens lors d'une conférence de l'ONU. Tous les membres de l'OPANO ont pris des mesures en ce sens lors d'une conférence de cette organisation. Tous ceux qui sont associés à l'industrie de la pêche au Canada, les gens visés actuellement, ceux qui oeuvrent déjà dans le secteur de la pêche au turbot, ont réduit leurs prises de 60 à 100 p. 100. Pourtant, le député continue à insister pour qu'on indemnise un groupe de pêcheurs en particulier au Canada atlantique, alors que des centaines d'autres groupes sont touchés dans plusieurs provinces.

Le député sait qu'il cherche davantage à se faire du capital politique qu'à assurer la conservation de l'espèce. Il devrait se conduire en adulte et agir de manière responsable.

Le Président: Les députés devraient prendre garde de ne pas prêter d'intentions, surtout si ces intentions sont loin d'être acceptables. Je prie les députés de manifester plus de respect mutuel dans leurs questions et leurs réponses.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Sue Barnes (London-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et concerne la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'introduire une mesure législative visant à modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, comme c'est promis dans le livre rouge?

Questions orales

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, ce gouvernement reste fidèle à l'engagement qu'il a pris. Nous présenterons effectivement une mesure législative à cet effet.

En réponse à la question de la députée, je voudrais préciser que, ce faisant, non seulement nous tiendrons notre promesse et réglerons une question de justice fondamentale, mais nous alignerons à cet égard la loi fédérale sur huit lois provinciales sur les droits de la personne, dont certaines interdisent cette forme de discrimination depuis 1977. La loi fédérale sera ainsi conforme à l'interprétation qu'en donnent les tribunaux depuis des années de toute façon.

Ce gouvernement estime qu'il est temps que la loi fédérale reflète la réalité au Canada.

* * *

LA PESTE PNEUMONIQUE

M. Grant Hill (MacLeod): Monsieur le Président, une épidémie de peste pneumonique vient d'éclater en Inde. La ministre de la Santé pourrait-elle nous dire ce qu'elle fait pour rassurer les Canadiens?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, en réponse à la question du député, j'ai le plaisir d'informer la Chambre des mesures prises pour parer à toute éventualité.

Vendredi soir, mon ministère et moi-même avons émis un avertissement conseillant aux Canadiens ayant l'intention de se rendre en Inde de ne pas se rendre dans certaines régions ou, si cela leur est impossible, de consulter leur médecin avant de quitter le Canada.

Je suis en contact constant avec les gens de mon ministère pour m'assurer que nous suivons la situation de très près. J'ai demandé que tous les vols internationaux arrivant au Canada fassent l'objet d'un contrôle. Nous avons mis en place un plan d'intervention en cas d'urgence.

• (1500)

Ceci dit, les risques pour les Canadiens sont minimes. J'ai demandé qu'on remette une carte jaune à tous les voyageurs en provenance de l'Inde, ainsi qu'aux employés des aéroports internationaux de façon à ce qu'ils disposent des renseignements nécessaires pour réagir face à ce problème.

* * *

LE SIDA

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, ainsi la ministre de la Santé prend des mesures concernant une maladie qui se traite et qui ne devrait pas se propager au Canada. C'est ce que veulent les Canadiens.

Je trouve toutefois paradoxal que le ministre de l'Immigration continue de s'opposer aux demandes du Parti réformiste visant à soumettre les immigrants au test de détection des anticorps anti-VIH. Il s'agit d'une maladie mortelle et sournoise, dont le traitement coûte des centaines de milliers de dollars.